

Entre Voisins

Avril 2019

Revue téléchargeable sur www.sivomvaldebanquiere.fr



LE MOT DU PRÉSIDENT



Les douze communes du SIVoM Val de Banquière, composent un territoire dynamique et créateur d'emplois. C'est à la fois une fierté et une responsabilité. La fierté de contribuer à fournir du travail au plus grand nombre, de former des personnels, de leur offrir des opportunités de carrière... Et la responsabilité de proposer des services de qualité fournis par des agents professionnels et compétents.

Le service à la personne est le secteur dans lequel les besoins sont les plus importants et les recrutements les plus difficiles.

Pourtant les activités de garde d'enfants, d'animation auprès des jeunes ou d'assistance aux personnes âgées ou dépendantes offrent de nombreuses possibilités.

Depuis 2012, Inter'Val Formation a pour vocation de faire le lien entre les professionnels ou futurs professionnels de ce secteur en plein essor et les services que nous mettons en place pour répondre aux besoins des familles de notre territoire. C'est une mission compliquée mais absolument nécessaire au bien-être des familles.

HONORÉ COLOMAS



ÉVEIL MUSICAL

Dans le cadre du projet "petites parenthèses", le relais assistants maternels a organisé une matinée "Éveil musical", à la ludothèque de Saint-André. Plusieurs ateliers ont été proposés par l'artiste Camille Fanet : percussions, jeux musicaux, comptines à gestes, éveil théâtral. Un rendez-vous également programmé à La Trinité, Castagniers et Tourrette Levens.

EN IMAGES...



DÉFIS DANS LA VILLE

Escalade, tir à l'arc, VTT : une dizaine d'animations gratuites ont été proposées au Palais des Sports de La Trinité le 19 mai dernier pour "Défis dans la ville". L'occasion de marquer la clôture de l'année sportive.



LUOTHÈQUE

Séance art plastiques pour les petits : le jeu de la pêche à la ligne revisité à l'aide de matériaux recyclés, par l'Atelier des petits papiers.



RECHERCHE BÉNÉVOLES

La Halte Répit à Saint-André de la Roche a besoin d'un renfort de bénévoles. Elle recherche donc des personnes prêtes à donner un peu de leur temps aux personnes atteintes d'Alzheimer et autres maladies apparentées. Sous la coordination de la psychologue - gérontologue, les ateliers ont lieu deux lundis par mois de 14h à 17h. (infos : 04 92 00 10 57)



PETITES PARENTHÈSES

Le 26 mai s'est tenue la 11e édition de la fête des enfants et des parents du service petite enfance. Ateliers, éveil sensoriel et activités manuelles : un moment de partage en famille.



SAMEDIS SKI

Les Maisons des Jeunes ont emmené une cinquantaine de jeunes prendre l'air de la montagne et tester la gravité, une, ou deux, planches aux pieds, à l'occasion de trois samedis ski.



DES ATELIERS MÉMOIRE GRATUITS

Afin de prévenir les pertes de mémoire, les professionnels du service social organisent des ateliers ludiques et pédagogiques qui favorisent le bon fonctionnement de la mémoire. Des ateliers gratuits organisés à : Aspremont, Colomars, La Roquette-sur-Var, La Trinité, Saint-André de la Roche, Saint-Blaise et Saint-Martin-du-Var.

NOUVEAUX SERVICES

LAEP DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

(LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS)

Un nouveau Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAEP) a ouvert ses portes à Saint André de la Roche. Au sein des locaux de la crèche La Grenouillère, les accueillantes reçoivent chaque jeudi, de 8 h 30 à 11 h, familles, futures mamans et enfants de moins de 6 ans. L'ouverture de ce nouvel espace dédié à la parentalité porte donc à quatre le nombre de LAEP gérés par le SIVoM Val de Banquière.

Pour rappel, les lieux d'accueil enfants-parents s'adressent à tous les enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'au moins un de leurs parents ou d'un adulte responsable. Y participent des professionnels de la petite enfance, des artistes et des animateurs en qualité d'accueillants.

L'accès aux LAEP est entièrement libre, gratuit et anonyme.



Ils offrent un espace de plaisir, de parole, de rencontre et d'échanges pour favoriser la relation enfant-parent, valoriser les compétences, favoriser l'épanouissement des parents et des enfants, et permettre aux parents de partager leurs préoccupations concernant l'éducation avec les accueillants.

Plus d'informations : 04 97 00 07 40

EVS DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

(ESPACE DE VIE SOCIAL)



Le SIVoM Val de Banquière, en partenariat avec la Commune de Saint-André de la Roche et la Caisse d'Allocations Familiales, vient d'ouvrir un Espace de Vie Sociale (EVS). Ce lieu a pour vocation de favoriser les liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage, le lien intergénérationnel et de donner accès à la culture et aux loisirs.

Lieu d'animation, l'EVS permet aux habitants d'exprimer de concevoir et de réaliser leurs projets. Plusieurs activités ouvertes à tous les Saint-Andréens sont proposées sur deux sites distincts (au Manoir et aux résidences du Château), comme des cours d'aquarelle, des ateliers cuisine, des ateliers couture/tricot, de l'initiation au numérique et bien d'autres.

Le catalogue des ateliers est consultable en ligne sur sivomvaldebanquiere.fr rubrique Espace de Vie Social

Pour participer, il suffit de s'inscrire auprès de Jessica GREMILLET au 06 85 22 49 37.

ACM DE SAINT-BLAISE

(ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS)

Depuis les dernières vacances d'automne, la commune de Saint-Blaise a mis en place un Accueil Collectif de Mineurs. La municipalité a choisi de confier la gestion de cet accueil de loisirs extrascolaire au SIVOM Val de Banquière. Il accueille les petits Saint-Blaisois âgés de 3 à 11 ans les mercredis et durant chaque période de vacances.

Le mercredi, le transport des enfants est organisé depuis l'arrêt Saoga vers le village, uniquement le matin. Un minimum de 15 enfants par jour sera nécessaire pour maintenir le service.

**Plus d'informations :
06 21 77 41 38 ou
alsh.stblaise@svdb.fr**



EMPLOI & FORMATION



FRANÇOIS BESSET
VICE-PRÉSIDENT
DÉLÉGUÉ À LA FORMATION



InterVal est un Centre de formation mis en place par le SIVoM.

Un centre de formation géré par un syndicat intercommunal ce n'est déjà pas commun, mais InterVal Formation se distingue aussi par les domaines dans lesquels il intervient, le public auquel il s'adresse, et les services innovants qu'il propose.

InterVal professionnalise des personnes dans des secteurs d'activité disposant d'une forte croissance : la petite enfance et les métiers des services à la personne. Il leur permet d'approfondir leurs connaissances mais peut aussi les accompagner jusqu'à l'obtention d'un agrément ou d'un diplôme. InterVal apporte son soutien aux demandeurs d'emploi, aux salariés du particulier employeur, sans oublier les aidants naturels, auprès de qui il intervient via la halte-répétition ou les groupes de parole. Tout cela a un impact direct sur la vie des gens.

“ LE SIVOM S'ATTACHE À LA FORMATION ET À LA PROFESSIONNALISATION DE SES AGENTS, GAGE DE QUALITÉ D'ACCUEIL ET DE SERVICE ”

Le SIVoM Val de Banquière est un employeur important du territoire. Il emploie entre 400 et 450 personnes, avec un surcroît d'activité notable pendant les vacances.

Malgré tout, on retrouve des difficultés de recrutement dans certains secteurs d'activité, comme la petite enfance, le maintien à domicile et l'animation. Des offres d'emploi sont donc disponibles en permanence dans ces domaines.

Le SIVoM s'attache aussi à la formation et à la professionnalisation de ses agents, gage de qualité d'accueil et de service.

La particularité, du SIVoM Val de Banquière, est qu'il dispose pour cela d'un centre de formation innovant : InterVal Formation. Cet organisme public propose un large éventail de formations, notamment dans les domaines du Service à la Personne et de la Petite enfance.

Il compte une dizaine d'agents administratifs et une cinquantaine de formateurs.

Retrouvez toutes les offres d'emploi sur
www.sivomvaldebanquiere.fr
Pour postuler à un emploi : candidatures@svdb.fr

LES MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE

Aujourd'hui, le SIVoM gère 7 crèches collectives, une crèche familiale, ainsi que le Relais Assistants Maternels. Il a aussi mis en place quatre Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) et deux ludothèques. Ces structures emploient 131 agents, pour 248 places en accueils collectifs proposées sur le territoire et 597 enfants accueillis en 2017.

Des chiffres qui augmentent chaque année. Le SIVoM recrute donc régulièrement des personnels qualifiés : éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, etc.

Il accompagne également ses agents dans leurs parcours professionnels en leur proposant, formation initiale, formation continue ou Validation des Acquis de l'Expérience.

Une Halte Garderie installée au Pôle petite enfance de La Trinité permet aux assistant-e-s maternel-le-s de pouvoir se former pendant leur temps de travail, en accueillant les enfants qu'elles ont en charge. Dirigée par des professionnels de la petite enfance, elle préserve le bien-être des tout-petits.



“ L'ASSISTANT-E MATERNEL-LE ACCOMPAGNE L'ENFANT DANS TOUTES LES ÉTAPES DE SA VIE. LA FORMATION LEUR PERMET DE MIEUX APPRÉHENDER LEUR RELATION AVEC LES PETITS ET LES FAMILLES. ”

INTER'VAL FORMATION SE DOTE D'UNE CVTHÈQUE

Outil fréquemment utilisé par les recruteurs pour rechercher des profils précis. C'est la solution idéale pour compléter une recherche active d'emploi. Les candidats du secteur des services à la personne peuvent y déposer gratuitement leur CV à l'attention des professionnels du secteur qui à leur tour effectuent leur recherche parmi ce vivier de candidats.

La CVthèque est accessible sur le site interval-formation.fr/ Je cherche un emploi

FORMATION DES ASSISTANTES MATERNELLES :

Les formations proposées ont pour objectifs :

- D'approfondir et renforcer des thématiques en lien avec l'exercice professionnel quotidien des assistant-e-s maternel-le-s.
- D'accompagner les professionnels dans une démarche de réflexion, d'analyse de leurs pratiques professionnelles, afin de mieux appréhender l'impact de leurs actions et leur relation auprès des enfants et de leurs familles.

Formation initiale : 120 heures (60 h en amont puis 60 h deux ans après la fin de la formation), pour pouvoir exercer.

Prise en charge : Département des Alpes Maritimes

Formation continue : une quarantaine de modules professionnalisants (exemples : accueillir les enfants et communiquer, assurer la sécurité au domicile ou encore organiser des activités d'éveil et de loisirs) pour les assistant-e-s maternel-e-s qui sont déjà en fonction.

Prise en charge : la formation est totalement prise en charge par l'OCA AGEFOS-PME.

Validation des acquis de l'Expérience (VAE) :

Aide à la validation du CAP Petite Enfance.

Prise en charge : Conseil régional et Pôle emploi, OPCA (Agefos-Pme, Fongecif Paca)

Parcours longs :

Demandeurs d'emploi et assistant-e maternel-le à temps partiel : possibilité de passer le diplôme de niveau 5 équivalent, "Assistant Maternel Garde d'enfants" (formation de 535 h).

À noter : un accompagnement via le Compte Professionnel de Formation a été mis en place, pour permettre aux assistant-es maternel-les travaillant à temps partiel ou à celles qui n'ont plus d'employeurs de valider des modules certifiants.

Inter'Val Formation propose un accompagnement personnalisé avec la création d'un guichet unique dédié.

MAINTIEN À DOMICILE

Salariés des structures de maintien à domicile (publiques et privées) :

Inter'Val participe à la formation et à l'accompagnement d'une centaine d'employés déjà en poste au sein de structures publiques et privées.

L'offre professionnalisante se compose d'une vingtaine de groupes de parole et de près d'une cinquantaine de modules thématiques, comme l'hygiène, la connaissance du secteur sanitaire et social, la déontologie, etc.

“ L'AIDE À DOMICILE
EST UN VÉRITABLE
SOUTIEN POUR LES
PERSONNES ÂGÉES
DÉPENDANTES :
INTER'VAL FORME
CHAQUE ANNÉE
UNE CENTAINE
DE DEMANDEURS
D'EMPLOI DANS CE
SECTEUR ”



Demandeurs d'emploi :

Depuis 2013, Inter'Val Formation forme des demandeurs d'emploi, dans le cadre du centre départemental de professionnalisation des métiers des services à la personne mis en place par le Conseil Départemental.

Cette offre pré-qualifiante, qui se compose d'une centaine d'heures de formation, permet aux bénéficiaires d'acquérir les connaissances de base pour entrer sur le marché du travail, dans le secteur de l'aide à domicile. Ce dispositif est financé par le Département. Inter'Val forme ainsi une centaine de demandeurs d'emploi chaque année et affiche un taux de 70 % d'insertion dans l'emploi.

Dans le cadre de la certification, Inter'Val forme aussi des demandeurs d'emploi sur le titre Assistant de vie dépendance, (535 h) et, depuis octobre, sur le titre Assistant de vie familial (215 h). Cela représente cinquante demandeurs d'emploi certifiés par an.

SALARIÉS DU PARTICULIER EMPLOYEUR

La formation continue est un droit dont les salariés du particulier employeur bénéficient dès la première heure travaillée. Ce sont 58 h qui sont entièrement financées dans le cadre du plan de formation.

Inter'Val professionnalise depuis 2012 les assistant-es maternel-les et les salariés du particulier employeur en proposant plusieurs actions.

Cela se traduit par l'accompagnement de près d'une centaine de salariés du particulier employeur, à qui une cinquantaine de modules est proposée chaque année.

Inter'Val accompagne également dans la mobilisation du financement du permis de conduire.

Pour informer au mieux les particuliers employeurs et leurs salariés, Inter'Val s'appuie aussi sur le Point Relais Particulier Emploi, inauguré en 2016 aux côtés de la Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM). Lieux d'information et d'orientation sur l'emploi à domicile, on retrouve dans chacun de ces points relais un espace documentaire dédié à l'emploi à domicile et un référent formé par la FEPEM pour accueillir et répondre aux questions des salariés employeurs concernant les formalités, les procédures d'embauche, etc. C'est aussi un lieu de rencontres, où un particulier employeur pourra trouver un futur salarié formé et compétent.

DISPOSITIF RELAIS ASSISTANT DE VIE

Le Centre de formation est le seul organisme disposant de cette habilitation dans le département.

Avec une réalisation de 32 cycles de formation, Inter' Val occupe la première place dans le classement national.

Il s'agit d'un cycle de 15 h pour rencontrer d'autres professionnels exerçant ce métier, partager de bonnes pratiques, se tenir informé de l'actualité de la profession ou développer son réseau professionnel. Les relais assistants de vie sont des espaces conviviaux, créés au plus près de chacun, qui permettent de bénéficier gratuitement d'une vingtaine de rencontres thématiques par an.



Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) :

Plusieurs diplômes sont aussi proposés dans le cadre de la VAE :

- CAP Petite Enfance (nouvellement remplacé par le CAP Educateur Petite Enfance)
- Titre Assistant Maternel Garde d'enfants
- Titre Assistant de vie dépendance.
- Titre Assistant de vie aux familles

Inter'Val propose un accompagnement dès la constitution du Livret 1.



Le Secteur Enfance :

Les temps d'accueils :

- **Les temps d'animation périscolaires** : matin, midi et soir (surtout pour les temps méridiens)

Ce sont des emplois qui peuvent convenir à des animateurs diplômés qui recherchent quelques heures de travail, mais aussi des mères de familles, des étudiants ou encore des jeunes retraités motivés par cette profession.

- **Les mercredis**, dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (essentiellement pour travailler avec les enfants de 3 à 11 ans)
- **Les vacances scolaires**

LES MÉTIERS DE L'ANIMATION

Le Pôle animation du territoire sport et loisir compte en moyenne 120 agents, la grande majorité étant des agents de terrain (animateurs, éducateurs sportifs...).

Les besoins sont permanents, le service recrute près de 200 personnes chaque année, ce qui est beaucoup, même s'il s'agit essentiellement d'animateurs vacataires.

“ TOUTE L'ANNÉE,
LES ANIMATEURS
PARTICIPENT À
DES JOURNÉES
DE FORMATION
THÉMATIQUES
POUR HARMONISER
LEURS PRATIQUES
PROFESSIONNELLES ”

Le Pôle animation du territoire sports et loisir recherche aussi des profils spécifiques :

- **Animateurs jeunesse** (pour travailler auprès des ados)
- **Animateurs « ressource »** : avec une compétence particulière (théâtre, musique, sport etc)
- **Animateurs référent handicap**
- **Animateurs sociaux** (dans les quartiers)

Public concerné

De manière générale une formation aux métiers de l'animation (BAFA, BAPAAT, BPJEPS, BAFD) est souhaitable, voire impérative. Néanmoins, certains postes sont accessibles sans qualification.

Les animateurs et les directeurs d'accueil de loisirs suivent chaque année des formations de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) : les nouveaux arrivants effectuent une formation complète, tandis que ceux qui possèdent déjà leur diplôme passent des sessions de recyclage.



Le SIVOM s'implique également dans la formation continue des directeurs et des animateurs, en interne, et avec l'aide de la DDSC. Il met en place des actions de formation centrées sur le cœur de métier et sur des thématiques au centre de notre projet éducatif (citoyenneté, laïcité...).

D'autres formations, telles que le BAFA, le BAFD, le BPJEPS en VAE, le brevet de surveillant de baignade ou la prévention des incendies, sont également mises en place à l'intention des équipes d'animation.

Tout au long de l'année les animateurs participent à des journées de formation thématiques (connaissances professionnelles, positionnement de l'animateur (rôle, droits, devoirs), alimentation en ALSH...) dans l'objectif d'harmoniser les pratiques professionnelles au sein des structures d'accueil de loisirs.

“ LA PETITE ENFANCE, LE MAINTIEN À DOMICILE ET L'ANIMATION : DANS CES SECTEURS D'ACTIVITÉ, DES OFFRES D'EMPLOI SONT DISPONIBLES EN PERMANENCE ”

Contact :
Responsable Formation et recrutement du Pôle animation du territoire
E-mail :
• animationrecrutement@svdb.fr
• animationformation@svdb.fr

ESPACE SOCIAL & FORMATION

Géré conjointement par la commune de Saint-Martin-du-Var et le SIVoM, l'Espace Social et Formation (ESF) est un point d'accueil unique qui, comme son nom l'indique, combine des compétences dans les domaines du social et de l'insertion professionnelle.



Depuis son ouverture il y a deux ans, il a vu son activité s'enrichir. Notamment avec l'installation de permanences, tenues par plusieurs associations et organismes publics (comme le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi ou la CAF), mais aussi en se faisant le relais d'Inter'Val, via la mise en place de sessions de formations. Grâce au bouche-à-oreille et à la confiance des partenaires locaux, de plus en plus d'habitants de la commune, mais aussi des localités voisines, ont désormais identifié l'ESF comme un lieu ressource, d'écoute et d'accompagnement.

Ouvert du lundi au vendredi, il propose un accueil social accessible à tous de 9 h à 13 h, puis sur rendez-vous l'après-midi.

Des visites à domicile sont également possibles si nécessaires. Les sessions de formations se déroulent quant à elles toute la journée, dans les domaines de la

petite enfance et des services à la personne.

À l'image du public qu'il accueille, le champ de compétence de l'ESF est par définition très varié : apporter une aide pour réaliser des démarches administratives, assurer un suivi personnalisé pour des personnes en situations fragiles ou encore accueillir des groupes de parole pour les aidants naturels.

Cette jeune structure est déjà bien repérée par les acteurs du territoire, comme la Maison des Solidarités Départementales, dans le cadre de la protection de l'enfance, la Maison des Seniors, la CARSAT, la CPAM, etc. Ce qui constitue une richesse importante, notamment dans le cadre du suivi conjoint de personnes isolées socialement.

Véritable espace de proximité adapté aux besoins de tous les habitants, il reste encore beaucoup de projets que les responsables de l'ESF aimeraient

concrétiser : mise en place d'un point relais employeur, d'un service accueil Internet, sachant que de plus en plus de formalités se font exclusivement de manière dématérialisée, ou encore accueillir davantage de permanences de différents organismes.



**MEGGY CADET,
ASSISTANTE SOCIALE,
RESPONSABLE
COORDINATION DE
L'ESPACE SOCIAL ET
FORMATION DE SAINT-
MARTIN-DU-VAR**

**Tel : 04 97 27 59 27
plateforme.smv@svdb.fr**



LES FORMATIONS PETITE ENFANCE ET ENFANCE JEUNESSE

Le 28 juin s'est tenue la journée consacrée au secteur de la petite enfance, articulée autour du thème «L'enfant, ses parents et les professionnels de la petite enfance : comment tisser des liens durables, résistants et bienveillants ?» Elle a été l'occasion d'accueillir le docteur Patrick Ben Soussan, pédopsychiatre responsable du Département de Psychologie Clinique, à l'Institut Paoli-Calmettes - Centre de Lutte contre le Cancer, à Marseille. Dans une optique de conférence participative, chacun des 103 agents a été amené à partager sa vision de la parentalité, à la fois d'un point de vue professionnel, mais aussi personnel.

Mercredi 5 septembre s'est aussi déroulée la 5ème journée pédagogique du secteur animation du SIVoM, à laquelle ont participé plus de 120 agents. Divisés en plusieurs équipes, les animateurs ont participé à six ateliers répartis dans la commune au cours de la journée. Chacun visant à aborder un point spécifique (le handicap, la parentalité, l'écologie, etc.), mais aussi à inspirer les animateurs pour de futures activités.

L'esplanade de la mairie s'est ainsi transformée en plateau de Cluedo grandeur nature, la salle Albert Monge a accueilli la première édition du «SIVoM a un incroyable talent», à l'école du Plan, un bond dans le futur a amené les équipes en 2567 et « Lou festin di Babi » a quant à lui mis à l'honneur la culture niçoise. Plusieurs aspects pédagogiques ont été mis en lumière tout au long de cette journée enrichissante, où chacun a pu découvrir des idées nouvelles et simples à mettre en place.

“ CETTE JOURNÉE
EST L'OCCASION
POUR LES AGENTS
DES DIFFÉRENTES
COMMUNES
D'ÉCHANGER ET DE
PARTAGER LEURS
EXPÉRIENCES ”



BUDGET 2019

15 398 057 €

BUDGET 2018

15 862 050 €

JEAN-JACQUES CARLIN

Vice Président
Délégué aux Finances
et au Personnel



L'efficacité au meilleur coût : c'est notre défi.

C'est ce qui guide, chaque année, l'élaboration du budget.

En concertation étroite avec les Communes membres, le SIVoM conçoit son budget pour répondre au mieux aux besoins des familles. Les ressources budgétaires sont entièrement tournées vers les services opérationnels, concrets, au plus près des habitants et rendus par des personnels de terrain compétents.

Les coûts de gestion, de coordination et d'administration, essentiels à la qualité du service sont mutualisés avec la Commune de Saint-André de la Roche et le SIVoM de l'Abadie.

**VOUS POUVEZ CONSULTER
ET/OU TÉLÉCHARGER LES
DOCUMENTS RELATIFS AU
BUDGET DU SIVOM SUR
www.sivomvaldebanquiere.fr
RUBRIQUE BUDGET.**

“ LA CLEF DE LA RÉUSSITE RÉSIDE D'UNE PART, DANS LA MAÎTRISE DES DÉPENSES ET D'AUTRE PART, DANS LA CRÉATION DE RECETTES INNOVANTES ET LE DYNAMISME DU SECTEUR DE FORMATION. ”

LES RECETTES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019

SUBVENTIONS ET AIDES
DE DIVERS ORGANISMES
ET COLLECTIVITÉS

50%

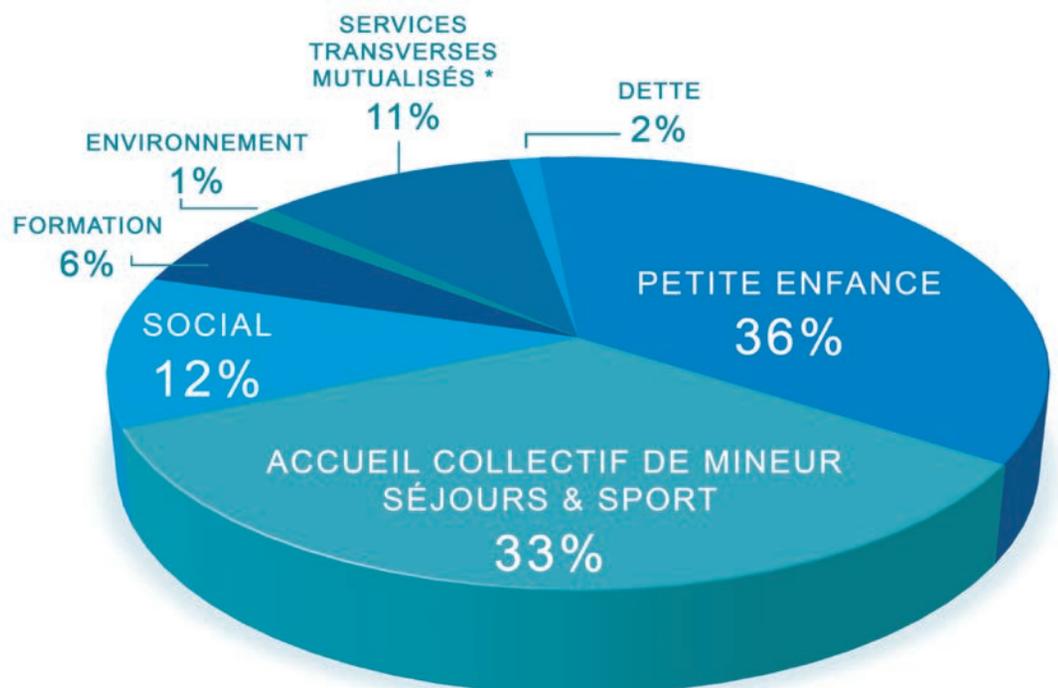
COMMUNES DU SIVOM

38%

FAMILLES

12%

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019



Petite Enfance	5 510 732 €
Accueil Collectif de Mineur, Séjours, Sport	5 073 691 €
Social	1 828 922 €
Formation	886 528 €
Environnement	196 115 €
Services Transverses Mutualisés*	1 640 298 €
Dette	261 772 €

* Communication - Finances - Ressources Humaines
Services Techniques- Travaux et Marchés - Parentalité

Après plusieurs mois de chantier, les nouveaux locaux de la Maison des Seniors ont été inaugurés début décembre. Accueillant à la fois le CCAS et les Services à la Personne du SIVoM Val de Banquière, l'extension était devenue nécessaire, suite au développement continu des demandes dans ces secteurs, comme l'a rappelé le Président, Honoré Colomas, entouré de Marie-Alice Hivet, vice-présidente déléguée à l'action sociale du SIVoM et de Christiane Balestro, Adjointe au Maire, déléguée aux Affaires sociales. La Société d'Exploitation des Carrières, qui a apporté une aide financière au titre du mécénat d'entreprise était représentée par Thierry Musso et Laurent Allemand, respectivement responsable d'exploitation et directeur adjoint.



Aux 77 m² initiaux, vient désormais s'ajouter l'espace laissé vacant suite au déménagement de la médiathèque, portant la surface des lieux à 185 m². À l'intérieur de ces locaux, on retrouve l'un des deux axes d'intervention du SIVoM en matière d'action sociale : le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées du territoire. L'extension accueille donc la direction et la coordination des 70 agents sociaux, qui interviennent tous les jours de l'année auprès des anciens du territoire intercommunal et qui compte 280 bénéficiaires.

On y trouve également le portage de repas à domicile, qui fournit 160 repas par jour, le service jardinage et bricolage, ainsi que l'accompagnement individualisé.

ASPREMONT



Les travaux pour la future **micro-crèche** ont démarré au mois de janvier. Cette structure bénéficiera de 10 places d'accueil et d'une cuisine sur place. Quelques places de stationnement et des espaces verts complètent le projet, permettant de rendre l'ensemble pratique et accueillant. Montant de l'opération : 1 277 923 euros HT, financée par le département, la région, l'État et la CAF.

TOURRETTE-LEVENS (PLAN D'ARIOU)



Un **jardin d'enfants** public va être aménagé, aux côtés d'une **aire d'évolution sportive** qui, elle, sera utilisée par l'école voisine. L'ensemble devrait être livré avant la fin du printemps. Le jardin comprendra deux jeux à ressort, une balançoire et une structure multi-jeux avec un toboggan, une passerelle et un filet ainsi que plusieurs bancs. Le terrain de sport comprendra quant à lui deux petites cages surmontées de 2 paniers de baskets.

Entre Voisins/12

TOURRETTE-LEVENS

Les 4 façades de l'**école élémentaire Tordo** vont être entièrement repeintes. Les travaux comprennent également l'étanchéité de la terrasse et la pose d'un nouveau garde-corps métallique, les réfections des escaliers menant au préau et de l'un des deux préfabriqué. Les travaux devraient débuter au mois de juin et s'achever en août. Montant estimé : 193 433 € TTC.



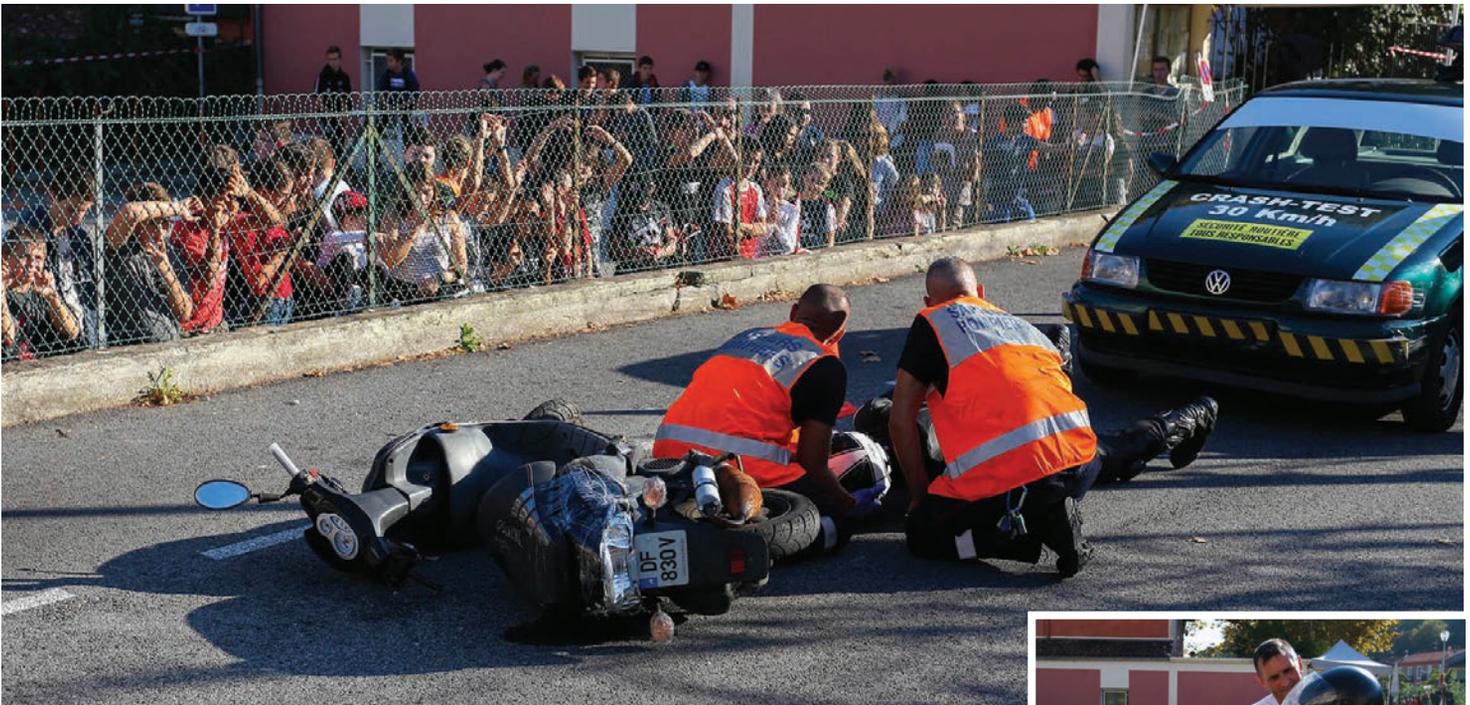
FALICON

Un nouveau **groupe scolaire** verra bientôt le jour, route de l'Iéra, en contrebas du Chemin de l'Oratoire. Le projet retenu favorise l'intégration dans le site, le confort des utilisateurs et l'ensoleillement. Il comprend 7 classes (5 élémentaires et 2 maternelles) et une salle polyvalente réparties sur 2 niveaux et un parking de 80 places sur 2 niveaux également. Budget estimé des travaux : 4 268 300€ HT.



“ TOUS EN ROUTE “

UNE JOURNÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES !



SENSIBILISER ET INFORMER LES FUTURS JEUNES CONDUCTEURS, TELS ÉTAIENT LES OBJECTIFS DE LA JOURNÉE CONSACRÉE À LA PRÉVENTION ROUTIÈRE, ORGANISÉE PAR LE SIVOM SAMEDI 13 OCTOBRE À SAINT-ANDRÉ.

Sous un soleil digne d'un mois de juillet, les jeunes des différentes communes ainsi que ceux des MDJ gérées par le SIVoM ont pu participer aux différents ateliers mis en place par les partenaires de l'évènement. De l'apprentissage de la conduite aux dangers des substances illicites en passant par l'accidentologie : chaque stand était dédié à un aspect spécifique de la sécurité routière.

volontaire au volant d'un 2 roues virtuel. Un autre atelier, en situation réelle cette fois, se déroulait sur le mini-parcours installé sur le parking de la mairie, où chacun a pu rouler au volant d'un scooter, assisté d'un moniteur de l'auto-école Tichalo.



“En 3 temps, je sauve une vie”: sur le parvis de la mairie, les sapeurs pompiers du département encadrent les volontaires qui s'essayent à la réanimation. **Objectif : apprendre au plus grand nombre la conduite à tenir en cas d'accident et les gestes de premiers secours.**

À 16h, le boulevard s'est vidé pour laisser place au crash test. À “seulement” 30 kilomètres/h, le verdict est sans appel : le mannequin placé sur le scooter est projeté au sol par le véhicule de l'association Issautier dans un fracas retentissant. Une simulation d'accident suivie par l'intervention des pompiers et des explications de la procédure judiciaire qui en découle.



Un peu plus loin, une jeune fille équipée de lunettes simulant la vision sous alcoolémie élevée s'efforce tant bien que mal de franchir le parcours d'obstacles installé par la gendarmerie.

À l'intérieur de la mairie, le simulateur de conduite avec grand écran de la Prévention Routière 06 place chaque

De quoi conclure une journée riche en apprentissages, qui aura permis à de nombreux jeunes d'être mieux préparés face aux dangers de la route.

ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Après une première collaboration fructueuse entre 2015 et 2017, la CAF par le biais d'une convention (2018-2020), soutient le SIVoM Val de Banquière dans l'inclusion de l'accueil des enfants et des adolescents en situation de handicap dans les crèches et les accueils de loisirs péri et extra scolaires.

L'objectif est de renforcer et de développer l'accompagnement de ces enfants et adolescents dans des structures « ordinaires », pour favoriser leur inclusion sociale.

UN LONG CHEMIN PARCOURU

Depuis 2015, beaucoup de chemin a été parcouru : amélioration du nombre de place et de la qualité d'accueil, reconnaissance professionnelle par les acteurs spécialisés et par les familles, constitution d'un groupe de professionnels référents "public différent" et développement d'un partenariat avec des structures spécialisées « handicap » et de soins locales, l'éducation nationale, le département, la direction départementale de la cohésion sociale des Alpes Maritimes... Autre changement notable, depuis 2017, la hausse des accompagnements. " Au-delà de l'accueil, on s'est rendu compte que les familles avaient souvent besoin d'un soutien logistique, par rapport à leurs droits, à ce qu'elles pouvaient faire, explique Isabelle Milczarek. Par exemple, pour amener les enfants à une prise en charge et une reconnaissance MDPH. On est vraiment dans un accompagnement global. "

Aujourd'hui le SIVoM accueille 53 enfants et adolescents et 3 enfants de moins de 3 ans avec une reconnaissance MDPH. Il y a en parallèle, de nombreux accompagnements au diagnostic qui tendent vers une prise en charge sur les 3 tranches d'âges.

Sur les accueils extrascolaires, les enfants participent de plus en plus régulièrement aux séjours de vacances, comme les mini-camps. Pour l'été 2018, ce sont une vingtaine d'enfants en situation de handicap qui étaient présents sur les accueils de loisirs. " On voit qu'on devient de plus en plus efficace, se réjouit Isabelle Milczarek. Il y a une vraie collaboration entre les services (inter-compétences), pour faciliter les démarches et que les enfants et les adolescents puissent trouver leur place, et ceci, dès leur plus jeune âge. "

“ MON FILS A INTÉGRÉ LE CENTRE DE LOISIRS DE NOTRE COMMUNE IL Y A BIENTÔT UN AN, ET CELA SE PASSE TRÈS BIEN. ACCUEILLIR UN ENFANT HANDICAPÉ AU SEIN D'UNE STRUCTURE DE LOISIRS OUVERT À TOUS N'EST PAS CHOSE FACILE... MAIS CE N'EST PAS IMPOSSIBLE ”

Maman de Noah



Les jeunes de la MDJ de La Trinité à la rencontre de l'association des chiens guides d'aveugles.

Entre Voisins/14



Fête du sport 2018 : l'atelier de torball a attiré de nombreuses familles.

“ DEPUIS QUELQUES ANNÉES, NOUS AVONS CONFIE AU CENTRE DE LOISIRS D'ASPREMONT NOTRE FILS, QUI N'EST PAS UN GARÇON " COMME LES AUTRES ". AUJOURD'HUI, ALEXANDRE PARTICIPE À TOUTES LES ACTIVITÉS ET C'EST UN GARÇON SOCIABLE, QUI S'ÉPANOUIT ENTIÈREMENT AU CENTRE DE LOISIRS ”

Maman d'Alexandre

Bilan Positif

Le projet compte désormais des animateurs et agents crèches référents dans le domaine du handicap, formés à l'accueil de la différence.

Nous notons aussi, une hausse des effectifs qui a permis à certains enfants de passer d'un accueil ponctuel à un accueil régulier.

Désormais, la coordinatrice du projet à les yeux tournés vers le sport. "L'objectif serait de pouvoir former les éducateurs sportifs, afin de pouvoir développer le volet « sport et handicap ». Nous n'en sommes qu'au début, mais la volonté est là !" Présent à la fête du sport organisée fin septembre à Saint-André, le Torball a rencontré un joli succès auprès des participants. Encourageant !

“ GRÂCE À VOUS DANY PARTICIPE À TOUS LES ASPECTS DE LA VIE EN SOCIÉTÉ. IL EST HEUREUX, ET NOUS AUSSI. ”

Maman de Dany

”

RESTAURATION COLLECTIVE :

LES MAIRES ACTENT LA FIN DU PLASTIQUE ET L'AVÈNEMENT DU BIO.



À partir de janvier 2019, adieu les barquettes en plastique, place aux contenants en fibre végétale naturelle. Ainsi en ont décidé les maires du SIVoM réunis en Conseil.

En début de séance, **Honoré Colomas, le Président**, a rappelé que « dans un contexte de débat national sur la question des risques sanitaires et environnementaux associés à l'utilisation de matériaux plastiques dans la restauration collective, nous devons avoir à l'esprit le rôle et la responsabilité des maires en matière de questions de santé et de sécurité publique quant à l'ensemble des administrés ».

« La politique de l'anticipation de la norme et le principe de précaution doivent guider le choix des maires et non pas le coût » a renchéri **Hervé Paul, maire de Saint-Martin-du-Var**.

À l'heure de renouveler le marché de fourniture des repas pour les restaurants scolaires, les Accueils Collectifs de Mineurs, la crèche de Saint-Martin-du-Var et la livraison de repas dans le cadre du service de maintien à domicile, les élus ont donc fait le choix des barquettes en cellulose, à l'issue d'un débat où toutes les options ont été évoquées. Dont l'inox, également envisagé.

S'il possède certains avantages, l'inox n'est pas sans présenter aussi des inconvénients parmi lesquels, le risque de brûlure, l'obligation de pratiquer deux lavages, la nécessité de changer les fours, le prix... Auxquels s'ajoutent des interrogations, quant à la qualité de cet alliage, pas toujours au rendez-vous, et à la traçabilité des métaux qui entrent dans sa composition.

A contrario, la barquette en cellulose vierge 100 % naturelle, a fait l'unanimité. Ce type de contenant présente de nombreux avantages, en plus d'être recyclable et compostable.

Le cahier des charges de l'appel d'offres qui vient d'être lancé, précise également que le prestataire devra fournir 50 % de produits bio, contre 20 % aujourd'hui.

Par ces décisions, les maires ont donc anticipé, et sont même allés au-delà de ce qu'imposera bientôt, la nouvelle loi Agriculture et alimentation.

Outre le SIVoM, sept communes sont associées à ce groupement de commandes : Castagniers, Colomars, La Roquette-sur-Var, Levens, Saint-Martin-du-Var, Saint-André de la Roche et Tourrette-Levens, ce qui représente environ 300 000 repas par an.

LES SÉJOURS 2018-2019

Chaque année, le SIVoM organise plusieurs séjours lors des vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'été. L'occasion pour les jeunes des différentes communes de s'évader et d'apprendre à vivre en collectivité avec d'autres enfants de leur âge. Une véritable aventure, synonyme de partage, de jeux, de fous rires et d'innombrables souvenirs.

Le SIVoM propose différents séjours aux communes, qui choisissent par la suite ceux qu'elles souhaitent mettre à disposition de leurs habitants.

SÉJOURS HIVER

Du 11 au 23 février, les trois séjours organisés par le SIVoM ont permis à plus d'une centaine d'enfants et d'adolescents de profiter des joies des sports d'hiver. Sur des skis ou en snowboard, débutants ou confirmés, ils ont pu s'adonner à la glisse, sans oublier raquettes, luges et bonhommes de neige, à la station d'Auron pour les plus jeunes, et dans deux stations italiennes pour les 11-17 ans.



INFOS PRATIQUES

Les inscriptions aux séjours sont réservées aux enfants dont au moins un des deux parents est domicilié sur une des communes du Sivom Val de Banquière. Les mini séjours sont pour leur part destinés aux enfants inscrits sur une maison des jeunes ou un des centres de loisirs gérés par le SIVoM. Toute participation à un séjour ou mini séjour, se fera par le biais d'une préinscription dans la commune de domiciliation.

Les tarifs sont fixés annuellement par arrêté. La participation de chaque famille est calculée en fonction de ses ressources.

Renseignements auprès du service Enfance Jeunesse et Sport, au 04 93 27 72 80 ou par mail : secretariat_jeunesse@svdb.fr

SÉJOURS ÉTÉ

Trois séjours sont au programme pour cet été. Jeux, balades, activités nature, sportives et culturelles, visites ou encore découverte de la Corse : des vacances inoubliables de 6 à 17 ans.



Mini séjours

Peira Cava : 6 mini séjours programmés en juillet/août pour les 6/8 ans, 9/11 ans et 12/17 ans. Hébergement sous tentes au Chalet l'Albarea.

Activités : grands jeux, construction de cabanes, vélo, balades, veillées.

Séjours

- 6/11 ans : Saint Auban, du 8 au 13 juillet.

Hébergement au Gîte Tonic.

- 11/13 ans : Au fil des chemins de fer de Provence, du 29 juillet au 3 août

- 14/17 ans : séjour organisé en Corse au CLAJ de Calvi, 15 au 20 juillet

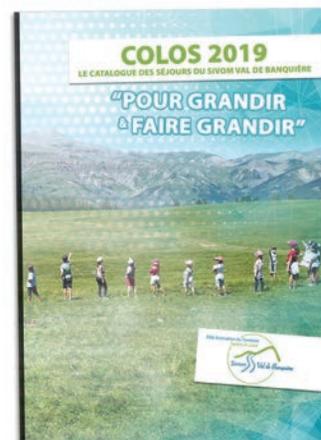
Ma première colo : pour la première fois, les centres de loisirs proposent aux enfants de 5-6 ans de passer une nuit sous la tente, à Peïra-Cava. Un avant-goût des séjours et des classes découverte, encadré par les animateurs.

NOUVEAUTÉ
une nuit sous tente
pour les 5-6 ans

LE CATALOGUE DES SÉJOURS 2019 EST ARRIVÉ.

Pour la première année, un catalogue regroupant toutes les offres de séjours du SIVoM est disponible à la consultation. En accès libre sur le site du SIVoM, il détaille les futurs séjours de printemps et d'été ainsi que les modalités d'inscription.

À retrouver sur le site svdb.fr, rubrique enfance-jeunesse/séjours.



LE SIVOM ET LA CAF SIGNENT UN PARTENARIAT POUR 4 ANS



La Caisse d'Allocations des Familiales (CAF) des Alpes-Maritimes et le SIVoM Val de Banquière viennent de signer une Convention Territoriale Globale (CTG).

« C'est un partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. En l'occurrence le territoire du SIVoM » a expliqué Honoré Colomas, Président du Syndicat Intercommunal.

« Le virage du « tout numérique », la transition écologique, l'accompagnement parental, le décrochage scolaire, la citoyenneté, les valeurs de la République, la prise en charge du handicap, autant de domaines dans lesquels nous devons agir pour mieux accompagner nos administrés et favoriser leur intégration sociale » a-t-il souligné.

Pour la CAF, représentée par Odile Ercole, membre du Conseil d'Administration et Yves Fasanaro, Directeur Général, il s'agit du troisième partenariat de ce type dans le département. « Cette Convention Territoriale Globale impulse une nouvelle dynamique directement inspirée des besoins des familles ».

« C'est le fruit d'un diagnostic partagé avec tous les partenaires du territoire et l'aboutissement de 15 mois de travail » s'est réjoui Yves Fasanaro.

Un comité de pilotage va être créé pour accompagner ce partenariat durant les 4 prochaines années.

POUR EN SAVOIR PLUS OU
CONSULTER LES FICHES ACTIONS :
WWW.SVDB.FR
RUBRIQUE SIVOM/PARTENARIAT-CAF/

LES ACTIONS OU RÉFLEXIONS À MENER S'INSCRIVENT DANS TROIS GRANDES THÉMATIQUES, CHACUNE D'ELLE COUVRANT DIFFÉRENTS CHAMPS D'INTERVENTIONS :

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale

- Accueil du jeune enfant : réduction des inégalités territoriales (accueil collectif et individuel)
- Offre de service en direction des enfants handicapés
- Offre d'accueil du jeune enfant en terme d'horaires atypiques
- Offre d'accueil du jeune enfant : besoins spécifiques des familles vulnérables
- Accueil de loisirs : réduction des inégalités territoriales
- Accueil de loisirs : vacances CAF
- Accueil de loisirs : autonomie des jeunes

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents enfants

- Développement des dispositifs de soutien à la parentalité
- Décrochage et absentéisme scolaire
- Promotion des valeurs de la République et de la citoyenneté
- Développement de l'accompagnement des familles vulnérables
- Assurer un meilleur accès à l'information, accessibilité aux services et inclusion numérique.

Accompagner les familles dans leur relation avec l'environnement et le cadre de vie

- Mettre en œuvre le Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale
- Favoriser des conditions de logement et un cadre de vie de qualité

UN NOUVEAU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE SIGNÉ ENTRE LA CAF ET LE SIVOM, POUR LA PÉRIODE 2018-2021.

DEPUIS 2003, LES DIFFÉRENTS "CEJ" ONT FIXÉS SUCCESSIVEMENT LES OBJECTIFS ET LES FINANCEMENTS DES POLITIQUES ÉDUCATIVES DU SIVOM, DANS LES SECTEURS ENFANCE ET JEUNESSE.

Début décembre, c'est donc pour la cinquième fois que ce partenariat a été reconduit. La CAF a alloué 12 745 794 euros aux actions éducatives du SIVoM, pour la période 2018-2021.

Ce financement, réparti sur 4 ans, va permettre de répondre aux évolutions constatées durant la période précédente. La plus notable étant l'augmentation de la démographie, et du nombre de familles avec enfants à charge. Par conséquent, de nouveaux besoins ont et vont émerger, tant en termes de places d'accueil individuel du jeune enfant, qu'en accueil de loisirs et accompagnement des parents.

“ LA VOLONTÉ DES ÉLUS DES COMMUNES DU SIVOM EST D'ACCOMPAGNER AU MIEUX LES FAMILLES EN PROPOSANT DES SERVICES D'ACCUEIL ÉDUCATIF DE QUALITÉ ”

L'accompagnement à la parentalité continue d'être un axe fort de la politique du Sivom Val de Banquière pour 2018-2021.

Ce nouveau CEJ a donc pour vocation d'améliorer l'offre de service petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité. Via notamment, l'augmentation du nombre de places en crèche, des capacités d'accueil des Accueils Collectifs de Mineurs, la création de nouveaux Lieux d'Accueil Enfants Parents, etc.

Tout en maintenant en parallèle l'offre déjà existante : Maisons des jeunes, ludothèques, formations diverses.



SECTEUR PETITE ENFANCE : 49 PLACES CRÉÉES D'ICI FIN 2021.

La capacité d'accueil du SIVoM passera alors de 248 à 277 places. La micro-crèche prévue à Aspremont permettra par exemple de créer 10 places supplémentaires. À cela vient s'ajouter les 10 places prévues par l'ouverture d'une halte-garderie sur Saint-Martin-du-Var, pour accueillir, principalement, les enfants des personnes suivant une formation à l'Espace Social et Formation de la commune.

SECTEUR ENFANCE/JEUNESSE : AUGMENTATION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL

Sur toutes les communes du SIVoM disposant d'Accueils Collectifs de Mineurs, on note dans le secteur extrascolaire comme périscolaire que la fréquentation évolue à la hausse, en termes de temps de présence, mais aussi de nombre d'enfants.

Les volumes d'activité de ces structures vont donc être réajustés pour prendre en compte ces évolutions et les besoins croissants des familles. Par exemple, la création de l'accueil sur la commune de Saint-Blaise pour les vacances scolaires depuis octobre 2018 ou encore l'accueil les mercredis sur la commune d'Aspremont depuis janvier 2019.

Enfin, une réflexion va être menée en vue d'harmoniser à la baisse les coûts de séjours SIVoM, afin de les rendre accessibles à un plus grand nombre de familles.

LA FÊTE DES ENFANTS ET DES PARENTS DU SERVICE PETITE ENFANCE

12^{ème} édition

Matinée à partager entre enfants, parents, accueillantes de la Petite Enfance et cuisiniers, parce que "Partager aide à grandir".

Petites Parenthèses

**EVEIL SENSORIEL
ACTIVITÉS MANUELLES**
Collation proposée par les cuisiniers des crèches

Samedi 18 Mai 2019
De 9h30 à 12h
à Tourrette-Levens

Salle des fêtes Maurice Couret,
Place César Mauran, 06690 Tourrette-Levens
Contact : 06 75 64 45 55
Les enfants restent sous la surveillance de leurs parents

RÉUNIONS D'INFORMATION : UN PASSAGE OBLIGÉ POUR LES FUTURS PARENTS

La Caisse d'Allocations Familiales souhaite assurer une diffusion large et équitable des informations en matière de soutien à la parentalité, d'accès aux différents modes d'accueil, en direction des parents et futurs parents.

Pour cela, elle invite les communes à organiser sur leurs territoires, des réunions collectives « Devenir parents ».

Co-animées par la Caf, les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et le Relais Petite Enfance du SIVoM, ces réunions ont vocation à donner aux parents l'ensemble des informations utiles : droits et aides aux allocataires ; suivi médical pré et post natal de l'enfant et de la mère ; visite à domicile ; permanences des puéricultrices ; modes d'accueil, ludothèques, réseau parentalité, psychologue Petite Enfance...

La participation des parents à ces réunions collectives est indispensable à l'attribution d'un mode de garde. L'attestation de présence est désormais une pièce nécessaire au dossier.
+ d'infos : 04 92 00 50 53



DESIGNED BY FREEPIC/DILLER / FREEPIK

Samedi 18 mai, le service Petite Enfance du SIVoM organise la 12^e édition de la Fête des parents et des enfants, dans le cadre du projet "Petites Parenthèses". Un évènement qui se tiendra de 9h30 à 12h, à la salle des fêtes de Tourrette-Levens.

Au programme de cette matinée de partage entre enfants, parents et accueillantes : activités manuelles et éveil sensoriel, ainsi qu'une collation préparée par les cuisiniers des crèches.

Aspremont
Castagniers
Colomars
Duranus
Falcon
La Roquette-sur-Var
La Trinité
Levens
Saint-André de la Roche
Saint-Blaise
Saint-Martin-du-Var
Tourrette-Levens

Sivom Val de Banquière

Enfance Jeunesse

Petite Enfance

Social

Activités Sportives

Formation

Environnement & sécurité

Travaux

ACCUEIL : 04 92 00 50 50

INFOS PETITE ENFANCE : 04 92 00 50 53

MAINTIEN À DOMICILE : 04 97 00 07 30

WWW.SVDB.FR
FACEBOOK.COM/SIVOMVALDEBANQUIERE

LE SIVOM

a la fibre... végétale

DEPUIS
JANVIER
2019

LES BARQUETTES
EN PLASTIQUE
SONT REMPLACÉES

PAR
de la

cellulose
100% naturelle

POUR LES RESTAURANTS SCOLAIRES

LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

LA LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE

